

Comme le directeur de l'École l'a demandé, voici quelques retours écrits, eux aussi fragmentaires<sup>1</sup>, à propos du texte écrit par Yan Pélissier et quelques-uns, mis en discussion à la réunion d'école le 14 février 2026 : « École lacanienne de psychanalyse, Présentation en fragments ».

### **Remarques de méthode**

Cette proposition d'une écriture par fragments de l'École lacanienne de psychanalyse est heureuse. Destinée au site de celle-ci, elle fera signe à ses lecteurs de où en est l'école, en ce moment.

La plaquette de 1985 a été la première écriture de l'École. Elle demeure une référence importante. Lui précédant, il y eut ses statuts déposés en préfecture dans le cadre des associations loi 1901, une autre écriture de l'école. Cette dernière permettant l'action et engageant la responsabilité administrative de sa direction.

Lors de l'assemblée générale 2024, on se rappelle les propos de Sergio Campbell déclarant que le problème n'était pas le prix de la cotisation mais celui de dire quelle était aujourd'hui cette école pour laquelle chaque membre engageait sa responsabilité et son argent ? Dire quelle école voulaient ses membres pour permettre aux échanges de se poursuivre ? Il n'était pas seul. Cette écriture discontinue proposée aujourd'hui n'est pas un simple exercice de changement de décor, mais une écriture de l'école qui aura des effets de réel. Je prends donc cette proposition du directeur comme une réponse sérieuse à ce moment de l'École où nous nous trouvons. Deux écueils majeurs seraient à éviter ; d'une part la tentation de réglementer des pratiques et d'autre part une simplification pédagogique toujours trop explicative. Ce texte en devenir, *energeia*, est à accueillir avec le principe de délicatesse.

Depuis 2004, j'ai pu observer que dans l'école les décisions importantes ne se prennent jamais en votant<sup>2</sup>. Les assises, la passe et son dispositif, les admissions (régulièrement faites depuis 2015 dans un autre pays que la France) ont-elles fait l'objet du moindre vote ? Jamais. Des discussions houleuses, oui. La chance a toujours été laissée pour que quelque chose d'autre se produise cela au plus près de ce qu'est l'exercice de l'analyse. Ce qui fait la chair d'une école de psychanalyse, recherchant l'assentiment de ses membres, s'éloigne toujours de son horizon quand elle se rapproche d'outils démocratiques (sauf quitus du rapport moral et financier). C'est pour cela que je demande que ce texte en cours ne fasse pas l'objet d'un vote en juin 2026 mais soit mis en mouvement dans l'école autant de temps et de lieux que nécessaire à l'obtention d'un large assentiment.

---

<sup>1</sup> Je ne reprends pas, ici, l'ensemble de mon intervention pour l'accueil du texte « École lacanienne de psychanalyse Présentation en fragments », mais ses points les plus saillants que je souhaite partager dans l'école.

<sup>2</sup> Un vote a eu lieu le 27 janvier 2012, sur « un nouveau dispositif concernant la fonction de direction de l'école », proposé par José Attal.

## Autres remarques

### 1) Sur le paragraphe introductif

Dans les textes qui ont entouré la naissance de l'école, on ne trouve aucune notion de fondation, fondement et encore moins de fondateurs<sup>3</sup>. Le verbe « créer » serait plus juste à la place de « a été fondée ».

Comment formuler l'histoire pour que le lien entre *Littoral* et la création de l'école soit moins linéaire ? La notion d'enchevêtrement de Karen Barad pourrait être utile pour indiquer la simultanéité entre la revue et une multitude de « groupes » au travail comme Thériaque, la fabrique du cas, le groupe sur la passe, la Transa, Stécriture et les 5 membres vivants en Amérique Latine ? Sur un plan plus politique, comment indiquer la volonté pour l'école naissante de son rejet de la transmission épicière et du besoin d'une école pour faire fonctionner la passe ?

« Cette bouée s'est appelée Littoral », écrit Jean Allouch à la page 145 de *Entre Lacan et Foucault 1983-2022*.

2) « **adjectif** » : supprimer cet item et mettre le contenu du paragraphe à la bonne place (à trouver) pour faire raisonner ces deux adjectifs « lacanienne » et « freudienne » dont on sait leur importance dans l'articulation Freud et Lacan.

3) La phase concernant les assises « qui se tiennent deux fois par ans alternativement à Paris et dans **une ville** d'Amérique latine » relève d'une réglementation. Seule l'assemblée générale est obligatoire statutairement. Le reste relève de la créativité, des accords implicites mais partagés des membres de l'école.

4) « **cartel** » : Attention à la réification ! Le cartel, les ateliers, les groupes de travail ou de lecture sont autant d'activité d'école possibles à pratiquer.

5) « **direction** » : Il serait bien d'introduire la notion de « fonction de direction » plutôt que de personnifier le directeur ou la directrice.

6) « **entrée dans l'école** » : Trop d'importance est accordé à ce personnage « **en présence du directeur** ». Les pratiques peuvent évoluer ne les enfermons pas dans une réglementation.

7) « **érotologie** » : La psychanalyse, en elle-même, est une érotologie. Elle n'a pas attendu les années 2000.

8) « **Littoral** » : Déplacer le paragraphe dans celui introductif. Le principe de ne citer les choses qu'une fois devrait être une contrainte de cet exercice d'écriture.

---

<sup>3</sup> En 2010, avec Manuel Hernandez nous nous étions avancés pour réécrire la plaquette. Alors, nous avons réalisé une trentaine d'entretiens avec quelques-unes des personnes présentes en 1985 et des membres très récemment entrées dans l'école. Ces échanges nous avaient rapidement amenés à prendre acte que la création de l'école n'avait pas été vécue comme un geste de fondation et que personne ne se reconnaissait dans le statut de fondateur. De ce fait, nous avons renoncé à l'idée de réécrire une plaquette, puisque rien n'avait été fondé, mais à imaginer une nouvelle présentation du site sous formes de cartes en couleurs *Les mises à l'elp*.

9) « **passé** » : Il faudrait distinguer la procédure de la passe (la description de son fonctionnement) et la présentation que l'on pourrait faire de ses enjeux (rappel de son histoire/distinction fin d'analyse et passe/ lien et adresse à une école), Ce paragraphe glisse vers le règlement lorsqu'il est indiqué qu'une modification de la procédure doit être « validée par l'Assemblée Générale ». Il me semble qu'il y a un point de détail à préciser sur le fait que le paragraphe renvoie au texte « l'onglet L'ÉCOLE » » PASSE. », alors qu'il est lui-même ce texte ?

10) « R.S.I. » : Dans la plaquette de 1985, un énoncé mériterait de ne pas tomber dans l'oubli : « En particulier la lecture du nouage borroméen reste non établie. » (p. 32, Plaquette) Qu'en est-il en 2026 ?

11) Les grands absents de cette présentation :

Les monographies cliniques

Le tryptique : « Transcription – traduction – translittération »

La folie d'édition où il serait nécessaire de citer toutes les revues ou maisons d'édition actuelles.

L'*Unbewußte* du 17 mai 1977 et le choix d'une translittération par Lacan pour nommer l'inconscient freudien.

La critique au sens de Michel Foucault.

Les deux analytiques du sexe. Ce pas de plus qu'a fait Jean Allouch en reconnaissant dans le frayage de Jacques Lacan un double registre de la sexualité.

Bien à vous, Viviane Dubol

